

SESSION DE SEPTEMBRE 2010

Objets traités par le Grand Conseil

Séance du 31 août 2010, à 13h30

ELECTION JUDICIAIRE

Est élue au poste de présidente du Tribunal cantonal, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2010, au premier tour de scrutin, par 104 voix: M^{me} Marie-Pierre de Montmollin.

10.024 IMPOTS DIRECTS

Rapports du [Conseil d'Etat](#) et de la [commission fiscalité](#) à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur les contributions directes (imposition des personnes morales)
Entrée en matière acceptée à une majorité évidente et début du débat article par article.

Séance du 1^{er} septembre 2010

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le Conseil d'Etat a répondu à 11 questions écrites et à 3 interpellations.
2 interpellations ont été développées.

10.156 Projet de résolution des groupes socialiste et PopVertsSol Position claire du Conseil d'Etat concernant la LACI

Urgence acceptée non combattue.
Présents: 96 députés, majorité 2/3: 64 députés.
Projet de résolution refusé par 57 voix.

10.151 Motion interpartis de gauche Il faut connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté pour la combattre!

Urgence acceptée par 64 voix contre 41. La motion sera traitée lors de la session d'octobre 2010.

10.024 IMPOTS DIRECTS (SUITE)

Projet de décret, amendé, adopté à la majorité qualifiée des 3/5, par 99 voix contre 10 (vote par appel nominal).

10.035 FACULTE DES SCIENCES NEUCHATEL – SECURITE FEU

Rapport du Conseil d'Etat à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 900.000 francs destiné à la rénovation des installations de détection feu, de l'alarme d'évacuation et d'éléments limitant la propagation du feu et des fumées pour les voies de fuite dans le bâtiment principal de la faculté

des sciences de l'Université de Neuchâtel (Unimail / 6 rue Emile Argand 11, art. n°9696 – Neuchâtel)
Projet de décret adopté par 90 voix sans opposition.

10.152 Postulat du groupe UDC
Mise en conformité des bâtiments de l'Etat
Postulat accepté non combattu.

10.038 RECHERCHE DE GAZ NATUREL DANS LE VAL-DE-TRAVERS

Rapport du Conseil d'Etat

a) concernant une information au sujet de la recherche de gaz naturel dans le Val-de-Travers

b) à l'appui d'un projet de décret portant sur le principe de l'octroi, en cas de découverte, d'une concession d'exploitation d'hydrocarbures en faveur de la société Celtique Energie Neuchâtel SA

Entrée en matière acceptée à une majorité évidente.

Projet de décret adopté par 64 voix contre 21.